

Gérer les sinistres d'entreprise - Risques standards

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Souscription, indemnisation, gestion, courtage, commercial, marketing**

Code(s) NAF : **65.12Z**, **66.21Z**, **64.19Z**, **64.11Z**, **64.20Z**

Code(s) NSF : **313**

Code(s) ROME : **C1102**, **C1103**, **C1107**, **C1110**

Formacode : **41036**

Date de création de la certification : **01/01/2017**

Mots clés : **RESPONSABILITE CIVILE**, **INCENDIE**, **PERTES D'EXPLOITATION**, **RISQUES D'ENTREPRISE**

Identification

Identifiant : **2997**

Version du : **13/06/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Accord de branche relatif à la gestion des emplois et des compétences et à la formation professionnelle toute au long de la vie dans les sociétés d'assurance \(GPEC\)](#)

Non formalisé :

- [OEMA Baromètres et évolution des métiers](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

L'objectif de la certification est de permettre d'acquérir les compétences techniques indispensables à la gestion d'un sinistre standard en risque d'entreprise (garanties dommages et responsabilité civile).

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Expliquer et appliquer les règles et la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles.

Analyser les données du dossier pour comprendre les circonstances de l'événement à l'origine du sinistre.

Appliquer la procédures de gestion spécifique aux sinistres dommages entreprise.

Gérer les sinistres RC et dommages des entreprises quelles que soit leurs tailles ou leurs activités.

Déterminer les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.

Appliquer le droit commun de la responsabilité civile.

Déterminer les moyens à mettre en place pour indemniser l'entreprise cliente.

Exercer les recours en droit commun dans le cadre de la subrogation légale en cas de sinistre avec tiers responsable identifié.

Accompagner l'entreprise cliente tout au long de la gestion de son dossier sinistre jusqu'à l'indemnisation.

Modalités générales

La certification est proposée en inter-entreprises ou en intra-entreprises selon des modalités de formation présentielle et à distance.

La formation est dispensée en trois modules d'une durée de 42 heures.

Module 1 : Assurance multirisque dommages entreprise

Public visé par la certification

- Gestionnaire production ou sinistre
- Agent d'assurance et courtier
- gestionnaire RC entreprise

Biens assurables et modalités des différents traités
Événements assurables de base
Les mécanismes juridiques des assurances de responsabilité
Notions de prévention / protection

Module 2 : Gestion des sinistres incendie des risques d'entreprise

La validité du contrat et les garanties
Les conditions de paiement de l'indemnité
L'évaluation du dommage et détermination de l'indemnité
Les possibilités de recours

Module 3 : Gestion des sinistres RC des entreprises

Appliquer les garanties
Maîtriser les mécanismes de l'instruction
Régler le sinistre

Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Faire reconnaître par une certification ses compétences dans un domaine à forte spécificité;
Accroître son employabilité dans un contexte réglementaire contraignant, évolutif et à forte expertise.
Développer son efficacité professionnelle.
Maîtriser l'ensemble des normes, règles, techniques permettant d'être acteur dans les processus d'analyse du risque, de proposition de solutions adaptées en termes d'assurance.

Pour l'entité utilisatrice

Développer les compétences en techniques, conseils, analyse et recherche de solutions assurantielles des salariés.
Permettre aux entités de faire face à la maîtrise de phénomènes complexes à fort impact sur la qualité et la rentabilité des portefeuilles d'affaires.
Renforcer une approche clients personnalisée permettant un maintien des affaires existantes, même après sinistres.

Evaluation / certification

Pré-requis

Connaître les bases de l'assurance dommages et les garanties RC

Compétences évaluées

Comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine du sinistre.
Vérifier la recevabilité de la déclaration de sinistre en situant l'accident dans son contexte juridique et économique.
Identifier les informations utiles au traitement du sinistre.
Organiser et suivre les expertises d'évaluation des dommages et des responsabilités.
Evaluer l'ensemble des dommages à indemniser.
Déterminer et informer le client des délais pour présenter une offre d'indemnisation et expliquer les conséquences en cas non-respect de ces délais réglementaires et contractuels.
Enoncer et expliquer au client les éléments de la procédure de gestion.
Expliquer et justifier le règlement de prestations d'assurance ou le refus de garantie.
Expliquer les conditions de garanties (limites, plafonds et franchises).
Argumenter sur les différents types de prise en charge des prestations (prise en charge totale, avance de fonds...)

Centre(s) de passage/certification

- IFPASS
PUTEAUX/LYON/MARSEILLE/STRASBOURG/...

Identifier et expliquer les éléments pris en compte pour déterminer les responsabilités engagées et l'évaluation de l'indemnisation.
Déployer la procédure d'indemnisation.
Assurer le suivi du dossier de sinistre et mesurer la satisfaction du client.
Traiter les réclamations et objections en argumentant ses réponses sur la base des dispositions contractuelles ou en ajustant son offre d'indemnisation.
Réaliser une contre-proposition en cas de litige.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat IFPASS signé par le Directeur Général

Plus d'informations

Statistiques

En moyenne, une dizaine de formés par an.

Autres sources d'information

<https://www.ifpass.fr/certificat-gestionnaire-de-sinistres-entreprise-risques-standards>

informations@ifpass.fr / lyon@ifpass.fr / marseille@ifpass.fr / strasbourg@ifpass.fr / bordeaux@ifpass.fr